REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le mardi 22 avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Demouville, légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Martine FRANÇOISE-AUFFRET, Maire.

Étaient présents: M. REYNAUD, Mme GODEFROY, Mme FERET, M. LEPETIT, Mme FERRET, M. VERGER, Mme HAMON, Mme BINET, Mme DUFEIL, Mme MONTANT, Mme GROUCHI, M. BELLERY, M. HECTOR, Mme MENANT, Mme GINESTY, M. MARETTE, M. DELBRAYELLE, Mme CASSIGNEUL, M. DROUIN, M. FERRY, M. ROBERT, M. TEBALDINI, Mme MONTERISI.

Excusés: 0

Absents: 0

N° 2014-04-033: DESIGNATION ET FORMATION DES COMMISSIONS COMMUNALES PERMANENTES

Madame le Maire rappelle aux élus les termes de la note d'information transmise avec la convocation aux élus, relative aux propositions de commissions communales permanentes à créer (Article L 2121-22 du CGCT). Les commissions à créer sont les suivantes :

- Commission finances
- Commission travaux, urbanisme, environnement
- Commissions affaires scolaires, secteur jeunesse
- Commission culture et communication
- Commission vie associative, gestion et entretien des salles communales
- Commission personnel

Il est envisagé de prévoir 8 sièges par commission, le Maire étant Président de droit de chacune d'elle. (Soit 8 sièges + le Président)

Afin de créer ces commissions dans le respect du principe de la représentation de la proportionnelle, il a été proposé aux élus de se positionner sur chacune des commissions sur la base suivante :

- Elus Gauche Plurielle : 5 sièges par commission
- Elus Bien vivre à Demouville : 2 sièges par commission
- Elus Demain à Demouville : 1 siège par commission

> COMMISSION FINANCES

Propositions des différentes tendances

Gauche plurielle - Christine DUFEIL

Jean-François LEPETIT

Karine HAMON

Monique GODEFROY

- Serge HECTOR

Liliane BINET

Fabienne GINESTYGeorges MARETTE

Bien vivre à Demouville - Vincent FERRY

Ludovic ROBERT

Demain à Demouville - Anne MONTERISI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DESIGNE les conseillers municipaux ci-après pour siéger au sein de la Commission Finances

Gauche plurielle - Christine DUFEIL

- Jean-François LEPETIT

- Karine HAMON

Monique GODEFROY

- Serge HECTOR

Bien vivre à Demouville - Vincent FERRY

- Ludovic ROBERT

Demain à Demouville - Anne MONTERISI

> COMMISSION TRAVAUX, URBANISME, ENVIRONNEMENT

Propositions des différentes tendances

Gauche plurielle Marc REYNAUD

> Jean-François LEPETIT Georges MARETTE Pascale MONTANT Pascal BELLERY Michel VERGER Serge HECTOR

Monique GODEFROY

Bien vivre à Demouville Catherine CASSIGNEUL

Vincent FERRY

Demain à Demouville - Stéphane TEBALDINI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DESIGNE les conseillers municipaux ci-après pour siéger au sein de la Commission Travaux, Urbanisme, Environnement

Gauche plurielle Marc REYNAUD

> Jean-François LEPETIT Georges MARETTE Pascale MONTANT - Pascal BELLERY

Bien vivre à Demouville - Catherine CASSIGNEUL

Vincent FERRY

Demain à Demouville - Stéphane TEBALDINI

> COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES ET SECTEUR JEUNESSE

Propositions des différentes tendances

Gauche plurielle - Monique GODEFROY

Marc REYNAUDRachida GROUCHIFabienne GINESTYSteven DELBRAYELLE

Karine HAMONCéline MENANT

Jean-François LEPETIT

Bien vivre à Demouville - Laurent DROUIN

Ludovic ROBERT

Demain à Demouville - Stéphane TEBALDINI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DESIGNE les conseillers municipaux ci-après pour siéger au sein de la Commission Affaires Scolaires et Jeunesse

Gauche plurielle - Monique GODEFROY

Marc REYNAUD
Rachida GROUCHI
Fabienne GINESTY
Steven DELBRAYELLE

Bien vivre à Demouville - Laurent DROUIN

- Ludovic ROBERT

Demain à Demouville - Stéphane TEBALDINI

> COMMISSION CULTURE ET COMMUNICATION

Propositions des différentes tendances

Gauche plurielle - Jean-François LEPETIT

Michel VERGER
Georges MARETTE
Rachida GROUCHI
Céline MENANT
Christine DUFEIL
Monique GODEFROY

- Madeleine FÉRET

Bien vivre à Demouville - Laurent DROUIN

Ludovic ROBERT

Demain à Demouville - Anne MONTERISI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DESIGNE les conseillers municipaux ci-après pour siéger au sein de la Commission Culture et Communication

Gauche plurielle - Jean-François LEPETIT

Michel VERGER
Georges MARETTE
Rachida GROUCHI
Céline MENANT

Bien vivre à Demouville - Laurent DROUIN

- Ludovic ROBERT

Demain à Demouville - Anne MONTERISI

> <u>COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, GESTION ET ENTRETIEN DES SALLES COMMUNALES</u>

Propositions des différentes tendances

Gauche plurielle - Michel VERGER

Jean-François LEPETIT
Pascal BELLERY
Pascale MONTANT
Steven DELBRAYELLE
Christine DUFEIL

Georges MARETTEFabienne GINESTY

Bien vivre à Demouville - Ludovic ROBERT

Laurent DROUIN

Demain à Demouville - Stéphane TEBALDINI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DESIGNE les conseillers municipaux ci-après pour siéger au sein de la Commission Vie Associative, Gestion et entretien des salles communales

Gauche plurielle - Michel VERGER

Jean-François LEPETITPascal BELLERYPascale MONTANTSteven DELBRAYELLE

Bien vivre à Demouville - Ludovic ROBERT

- Laurent DROUIN

Demain à Demouville - Stéphane TEBALDINI

> COMMISSION PERSONNEL

Propositions des différentes tendances

Gauche plurielle - Karine HAMON

Michel VERGERSerge HECTORLiliane BINET

Fabienne GINESTYPascale MONTANTCéline MENANT

- Steven DELBRAYELLE

Bien vivre à Demouville - Laurent DROUIN

Catherine CASSIGNEUL

Demain à Demouville - Anne MONTERISI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DESIGNE les conseillers municipaux ci-après pour siéger au sein de la Commission Personnel

Gauche plurielle - Karine HAMON

Michel VERGER
Serge HECTOR
Liliane BINET
Fabienne GINESTY

Bien vivre à Demouville - Laurent DROUIN

- Catherine CASSIGNEUL

Demain à Demouville - Anne MONTERISI

N° 2014-04-034: DESIGNATION ET FORMATION DES COMMISSIONS SPECIFIQUES: CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Madame le Maire rappelle que, concernant la création du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les règles sont différentes. La moitié des membres du CCAS sont extérieurs au Conseil Municipal, la seconde moitié est issue du Conseil Municipal. Ainsi, sur les 12 sièges du Conseil d'Administration, il est proposé aux élus d'élire 6 conseillers municipaux en qualité de membres élus du CCAS. Afin de respecter la représentation proportionnelle, la répartition des sièges serait la suivante :

Elus Gauche Plurielle : 4 sièges
 Elus Bien vivre à Demouville : 1 siège
 Elus Demain à Demouville : 1 siège

Comme pour les autres commissions, le Maire est Président de droit de cette commission.

➤ Conseil d'administration du CCAS

Propositions des différentes tendances

Gauche plurielle - Madeleine FÉRET

Rachida GROUCHI

Liliane BINET

Céline MENANT

Karine HAMON

Fabienne GINESTYSteven DELBRAYELLE

Bien vivre à Demouville - Catherine CASSIGNEUL

- Laurent DROUIN

Demain à Demouville - Stéphane TEBALDINI

Anne MONTERISI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DESIGNE les conseillers municipaux ci-après pour siéger au sein du Conseil d'Administration du CCAS

Gauche plurielle - Madeleine FÉRET

- Rachida GROUCHI

- Liliane BINET

- Céline MENANT

Bien vivre à Demouville - Catherine CASSIGNEUL

Demain à Demouville - Stéphane TEBALDINI

N° 2014-04-035: DESIGNATION ET FORMATION DES COMMISSIONS SPECIFIQUES: COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Madame le Maire propose de créer la commission d'appel d'offre, pour laquelle le nombre de sièges est limité à 3 titulaires et 3 suppléants (commune de – de 3500 habitants). L'application de représentation proportionnelle donne la répartition suivante :

Elus Gauche Plurielle : 2 sièges
Elus Bien vivre à Demouville : 1 siège
Elus Demain à Demouville : 0 siège

Comme pour les autres commissions, le Maire est Président de droit de cette commission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 21 voix pour et 2 abstentions : **DESIGNE** les conseillers municipaux ci-après pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offre

Gauche plurielle

Titulaires
Marc REYNAUD
Pascal BELLERY

Madeleine FÉRET

Titulaire
Bien vivre à Demouville

Vincent FERRY

Suppléant
Ludovic ROBERT

Nombre de votants : 23 Votes Pour : 21 Votes Contre : 0 Abstentions : 2

N° 2014-04-036: ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SDEC ENERGIE

Madame le Maire propose de désigner les 2 représentants du Conseil Municipal auprès du SDEC ENERGIE. Pour respecter la proportionnelle au plus fort reste, il convient de préciser le résultat des calculs en fonction du nombre de délégués à prévoir, à savoir :

- 2 délégués : 2 Elus Gauche plurielle

Propositions

Gauche plurielle - 1^{er}: Marc REYNAUD - 2^{ème}: Michel VERGER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 17 voix pour et 6 abstentions : **DESIGNE** les conseillers municipaux ci-après pour siéger au sein du SDEC ENERGIE

Gauche plurielle - 1er : Marc REYNAUD

2ème: Michel VERGER

N° 2014-04-037: ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU COLLEGE DE GIBERVILLE

Madame le Maire propose de désigner les 5 représentants du Conseil Municipal auprès du Syndicat Intercommunal du Collège de Giberville. Pour information, ce syndicat est constitué de 18 membres : 4 de Cuverville, 9 de Giberville et 5 de Demouville.

Pour respecter la proportionnelle au plus fort reste, il convient de préciser le résultat des calculs en fonction du nombre de délégués à prévoir, à savoir :

- 5 délégués : 4 Elus Gauche plurielle + 1 Elu Bien vivre à Demouville

Propositions des différentes tendances

Gauche plurielle - 1er : Fabienne GINESTY

2ème: Steven DELBRAYELLE
 3ème: Monique GODEFROY
 4ème: Rachida GROUCHY

Bien Vivre à Demouville - 5^{ème} : Laurent DROUIN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 21 voix pour et 2 abstentions :

DESIGNE les conseillers municipaux ci-après pour siéger au sein du Syndicat Intercommunal du Collège de Giberville.

Gauche plurielle - 1^{er} : Fabienne GINESTY

2ème: Steven DELBRAYELLE
 3ème: Monique GODEFROY
 4ème: Rachida GROUCHY

Bien Vivre à Demouville - 5^{ème} : Laurent DROUIN

Nombre de votants : 23 Votes Pour : 21 Votes Contre : 0 Abstentions : 2

N° 2014-04-038 : ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SISUAC (Syndicat Intercommunal de Services Urbains de l'Agglomération Caennaise)

Madame le Maire propose de désigner les 2 représentants du Conseil Municipal auprès du SISUAC. Pour respecter la proportionnelle au plus fort reste, il convient de préciser le résultat des calculs en fonction du nombre de délégués à prévoir, à savoir :

- 2 délégués : 2 Elus Gauche plurielle

Proposition

Gauche plurielle Titulaires :

- Marc REYNAUD

- Serge HECTOR

Suppléants :

- Georges MARETTE
- Jean-François LEPETIT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 17 voix pour et 6 abstentions : **DESIGNE** les conseillers municipaux ci-après pour siéger au sein du SISUAC.

Gauche plurielle **Titulaires**:

Marc REYNAUDSerge HECTOR

Suppléants :

Georges MARETTEJean-François LEPETIT

Nombre de votants : 23 Votes Pour : 17 Votes Contre : 0 Abstentions : 6

N° 2014-04-039: ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE DEMOUVILLE / CUVERVILLE (SIAEP)

Madame le Maire propose de désigner les 4 représentants du Conseil Municipal auprès du SIAEP. Pour information, ce syndicat est constitué de 8 membres : 4 de Cuverville et 4 de Demouville. Pour respecter la proportionnelle au plus fort reste, il convient de préciser le résultat des calculs en fonction du nombre de délégués à prévoir, à savoir :

- 4 délégués : 3 Elus Gauche plurielle + 1 Elu Bien vivre à Demouville

Propositions des différentes tendances

Gauche plurielle - 1^{er}: Martine FRANÇOISE-AUFFRET

2ème : Monique GODEFROY
 3ème : Pascal BELLERY

Bien Vivre à Demouville - 4^{ème} : Catherine CASSIGNEUL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 21 voix pour et 2 abstentions : **DESIGNE** les conseillers municipaux ci-après pour siéger au sein du SIAEP.

Gauche plurielle - 1^{er} : Martine FRANÇOISE-AUFFRET

2ème : Monique GODEFROY
 3ème : Pascal BELLERY

Bien Vivre à Demouville - 4ème Catherine CASSIGNEUL

N° 2014-04-040 : ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Madame le Maire propose de désigner le représentant du Conseil Municipal auprès du CNAS. Pour respecter la proportionnelle au plus fort reste, il convient de préciser le résultat des calculs en fonction du nombre de délégués à prévoir, à savoir :

1 délégué : 1 Elu Gauche plurielle

Proposition

Gauche plurielle - Karine HAMON

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 17 voix pour et 6 abstentions : **DESIGNE** le conseiller municipal ci-après pour siéger au sein du CNAS.

Gauche plurielle - Karine HAMON

Nombre de votants : 23 Votes Pour : 17 Votes Contre : 0 Abstentions : 6

N° 2014-04-041: DELEGATIONS DONNEES A MADAME LE MAIRE DE CERTAINES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame le Maire informe les membres présents que l'article L 2122-22 du CGCT donne au Conseil Municipal la possibilité de lui déléguer, pour la durée du mandat, certaines attributions de cette assemblée. Il invite les membres présents à examiner s'il convient de faire application de ce texte. Proposition est faite de déléguer 6 domaines parmi les 23 proposés :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
- Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions du cimetière.
- Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au 1^{er} alinéa de l'article L 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le Conseil Municipal.
- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, notamment en matière d'urbanisme.

Vu l'article L 2122-22 du CGCT Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

CHARGE le Maire, par délégation du Conseil Municipal, et pour la durée de son mandat, de prendre les décisions prévues à l'article L 2122-22 du CGCT ci-après énumérées :

Avec 17 voix pour et 6 contre, dans les domaines suivants :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au 1^{er} alinéa de l'article L 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal.
- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, notamment en matière d'urbanisme.

Avec 17 voix pour, 4 contre et 2 abstentions, dans le domaine suivant :

 Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.

A l'unanimité, dans les domaines suivants :

- Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions du cimetière.

DECIDE que le Maire pourra charger un ou plusieurs adjoints de prendre en son nom, en cas d'empêchement de sa part, tout ou partie des décisions pour lesquelles il lui est donné délégation.

Sujets abordés au cours de la séance ne donnant pas lieu à délibération :

- ➤ Vincent FERRY, élu Demain à Demouville interroge Madame le Maire sur le fait qu'il n'y ait pas de commission communale traitant du développement économique et des relations avec les commerçants et artisans de Demouville, ni de commission dont l'objet serait de traiter de la sécurité.
- ⇒ Madame le Maire répond qu'elle estime que les commissions telles qu'elles viennent d'être constituées suffisent.
- ➤ Concernant les Elections Européennes du 25 mai prochain, Madame le Maire demande à chacun des élus de se positionner, dans la mesure du possible, sur 2 créneaux pour pouvoir compléter l'ensemble des créneaux des 3 bureaux de vote.
- Prochain conseil le LUNDI 26 MAI 2014 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h30.